

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 120 | 3-9 octobre 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 75 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

4 octobre : Une prison de Konya a refusé la libération conditionnelle à Nesip Yapıcı, un détenu éligible à la libération conditionnelle souffrant d'un cancer de la gorge qui a récemment subi une intervention chirurgicale.

4 octobre : Şerife Sulukan, une ancienne enseignante emprisonnée pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen et non libérée malgré une grave paralysie, subit une opération cardiaque. Les médias ont indiqué que Sulukan était en soins intensifs et que les autorités n'informaient pas sa famille de son état de santé. Le 6 octobre, Sulukan aurait été renvoyée en prison.

5 octobre : La Cour constitutionnelle a jugé que la nouvelle arrestation de la politicienne kurde Leyla Güven violait son droit à la liberté et à la sécurité malgré son élection au Parlement en 2018.

6 octobre : Le président accorde l'amnistie à Bilal Konakçı, ancien policier et démineur gravement handicapé à la suite d'un accident du travail et condamné à plus de sept ans de prison en raison de ses liens présumés avec le mouvement Gülen.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

3 octobre : La police d'Istanbul et de Diyarbakır est intervenue dans des manifestations organisées par le HDP pour protester contre l'assassinat d'un journaliste au Kurdistan irakien, détenant brièvement 36 personnes.

4 octobre : Un tribunal d'Izmir a acquitté 11 personnes qui avaient été jugées pour leur participation à un événement de la fête du Travail dans la province.

5 octobre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation ouvrière, arrêtant 21 personnes.

5 octobre : Le bureau du gouverneur de Van a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de huit jours.

7 octobre : La police d'Izmir et de Manisa a arrêté 13 personnes en raison de leur participation à des manifestations.

8 octobre : La police d'Istanbul a arrêté trois personnes pour avoir organisé une manifestation contre les prisonniers malades.

9 octobre : La police d'Istanbul et de plusieurs provinces du pays est intervenue dans des manifestations organisées pour demander la libération du chef emprisonné du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), détenant au moins 170 personnes. Des images vidéo de l'intervention de la police ont montré les députés HDP Habip Eksik et Sait Dede battus au sol. La jambe et le nez d'Eksik étaient cassés.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

3 octobre : Deniz Önal, rédacteur en chef d'un journal local à Tekirdağ, a été agressé physiquement par un proche d'un maire de district en raison des informations publiées dans son journal.

4 octobre : Le député de l'opposition et éminent défenseur des droits de l'homme Ömer Faruk Gergerlioğlu a annoncé que Tiktok avait censuré une de ses vidéos sur la liberté d'expression.

5 octobre : La police d'Istanbul a arrêté le journaliste Mert Soydan, qui couvrait une manifestation ouvrière.

5 octobre : Un tribunal a ordonné au chef de l'opposition Kemal Kılıçdaroğlu de verser des dommages et intérêts au président pour avoir soulevé des allégations de corruption lors d'un appel d'offres public.

5 octobre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins six reportages sur des allégations impliquant le propriétaire d'un groupe hôtelier de luxe proche du gouvernement.

5 octobre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à trois reportages sur des allégations de corruption impliquant l'ancien avocat du président ainsi qu'à deux rapports publiés par un observateur de la liberté de la presse sur les précédentes interdictions d'accès imposées à des reportages au contenu similaire.

5 octobre : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à une adresse Internet utilisée par le site d'information Kızıl Bayrak.

5 octobre : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter Turgut Öker, le dirigeant d'une plateforme alévie basée

en Europe qui était jugé pour avoir diffusé de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux.

6 octobre : Un tribunal de Mardin a condamné le journaliste kurde Çetin Kurşun à 13 ans de prison pour des accusations liées au terrorisme.

6 octobre : La police de Şırnak a arrêté un homme du nom de Mehmet Şirin Demirtaş en raison de ses publications sur les réseaux sociaux.

6 octobre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à trois articles d'opinion sur des allégations impliquant le Conseil des marchés de capitaux (SPK) ainsi qu'à trois rapports publiés par un observateur de la liberté de la presse sur les précédentes interdictions d'accès imposées à des reportages au contenu similaire.

6 octobre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins trois reportages sur l'attaque verbale du colonel de gendarmerie Yılmaz Kırgeç visant un club de football d'une province à prédominance kurde.

6 octobre : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme turc de réglementation de la radiodiffusion, a imposé des amendes aux chaînes de télévision Tele1, Halk TV et KRT TV pour avoir diffusé des programmes de débat sur une allégation de corruption.

6 octobre : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter 10 membres du principal parti d'opposition qui ont été jugés en raison de la distribution d'une brochure du parti soulevant des allégations de corruption.

7 octobre : Un procureur d'Ankara a requis des peines de prison allant jusqu'à 12 ans pour 12 amiraux à la retraite qui ont publié une déclaration s'opposant à un projet de canal soutenu par le gouvernement.

7 octobre : La police de Siirt a arrêté Cemil Taşkesen, un homme qui avait été précédemment détenu et libéré pour avoir qualifié la région de Kurdistan dans une vidéo où il parlait à un politicien de l'opposition. Taşkesen a été libéré sous contrôle judiciaire le 9 octobre. Il est accusé de diffusion de propagande terroriste.

7 octobre : La police de Tekirdağ a arrêté six personnes accusées de diffuser de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux. Les détenus ont été arrêtés par un tribunal le lendemain.

MINORITÉ KURDE

3 octobre : La police d'Erzurum a arrêté les dirigeants locaux du HDP Muammer Duman, Türkan Sümbül, Yüksel Kişi, Çetin Demir, Remziye Tosun et Emin Tosun. Les détenus ont été libérés le lendemain.

3 octobre : La police de Van a arrêté le politicien kurde local Ökkeş Kava. Kava a été libéré le lendemain.

3 octobre : La police d'Istanbul et de Diyarbakır est intervenue dans des manifestations organisées par le HDP pour protester contre l'assassinat d'un journaliste au Kurdistan irakien, détenant brièvement 36 personnes.

4 octobre : Un tribunal de Diyarbakır a condamné l'ancienne maire de district Belgin Diken à six ans et trois mois de prison pour des accusations liées au terrorisme. Diken était l'une des maires élus du sud-est majoritairement kurde qui ont été démis de leurs fonctions par le ministère de l'Intérieur et remplacés par des administrateurs désignés par le gouvernement.

5 octobre : La Cour constitutionnelle a jugé que la nouvelle arrestation de la politicienne kurde Leyla Güven violait son droit à la liberté et à la sécurité malgré son élection au Parlement en 2018.

6 octobre : Un tribunal de Mardin a condamné le journaliste kurde Çetin Kurşun à 13 ans de prison pour des accusations liées au terrorisme.

7 octobre : La police de Siirt a arrêté Cemil Taşkesen, un homme qui avait été précédemment détenu et libéré pour avoir qualifié la région de Kurdistan dans une vidéo où il parlait à un politicien de l'opposition. Taşkesen a été libéré sous contrôle judiciaire le 9 octobre. Il est accusé de diffusion de propagande terroriste.

9 octobre : La police d'Istanbul dans plusieurs provinces du pays est intervenue dans des manifestations organisées pour demander la libération du chef emprisonné du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), détenant plus de 130 personnes. Des images vidéo de l'intervention de la police ont montré les députés HDP Habip Eksik et Sait Dede battus au sol. La jambe et le nez d'Eksik étaient cassés.

CONDITIONS CARCÉRALES

3 octobre : Certaines détenues d'une prison pour femmes de Diyarbakır ont été hospitalisées en raison d'une intoxication alimentaire.

3 octobre : Une prison de Denizli a refusé des soins de santé au détenu malade Ekim Polat.

5 octobre : Une prison d'Adana a refusé l'hospitalisation des détenus qui refusaient de subir des fouilles buccales.

7 octobre : Les gardiens d'une prison de Bolu ont confisqué des vêtements et une couverture appartenant au détenu malade Civan Boltan.

7 octobre : Un conseil de discipline de la prison de Bursa a imposé une interdiction de visite de trois mois à Abdullah Öcalan, le dirigeant emprisonné du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

7 octobre : Le ministère de l'Intérieur a interdit aux ressortissants étrangers de s'enregistrer dans huit districts d'Istanbul.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

3 octobre : Les gardiens d'une prison de Kocaeli ont battu Ahmet Dizlek, un détenu souffrant d'un cancer de l'estomac.

7 octobre : La police d'Hakkari a maltraité deux personnes, dont une mineure, lors d'une perquisition.

7 octobre : La police d'Izmir et de Manisa a maltraité 16 personnes qui ont été arrêtées lors de perquisitions.

7 octobre : Des rapports ont révélé que les gardiens d'une prison de Kahramanmaraş ont agressé physiquement 32 prisonniers. Certains des prisonniers ont ensuite été transférés dans d'autres prisons et ont été soumis à des fouilles à nu lors de leur transfert.

7 octobre : L'Association des droits de l'homme (İHD) a publié un rapport indiquant qu'en 2021, un total de 5 488 personnes en Turquie ont été soumises à la torture et à des mauvais traitements en garde à vue, dans la rue ou en prison.

8 octobre : Le ministre de l'Intérieur Süleyman Soylu, dans un discours public, a dit aux forces de l'ordre de « casser les jambes » des trafiquants de drogue arrêtés.

9 octobre : La police d'Hakkari a agressé physiquement les députés HDP Habip Eksik et Sait Dede lors d'une manifestation, brisant la jambe et le nez d'Eksik.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

5 octobre : Des membres de la famille d'Uğur Demirok, un homme d'affaires turc basé en Azerbaïdjan, annoncent qu'il est porté disparu depuis un mois. Des témoins oculaires disent avoir vu Demirok être forcé de monter dans une camionnette par un groupe d'individus masqués. Les autorités azéries ont dit à la famille que Demirok avait été emmené en Turquie alors que les autorités turques faisaient des déclarations contradictoires.

DROITS DES FEMMES

6 octobre : Des hommes ont tué 26 femmes et infligé des violences à au moins 71 femmes en septembre, selon un rapport mensuel publié par Bianet.